



Mot du maire

Gary Leroux



Depuis une vingtaine d'années, la population de Malafretaz a beaucoup évolué. À ce jour, plus de 30% des malafertois ont moins de 18 ans et 11% ont plus de 65 ans. Fort de ce constat, nous avons souhaité constituer une équipe représentative de cette évolution. Certains diront que nous sommes « trop » jeunes et inexpérimentés. Mais la réalité est tout autre. Bon nombre d'entre nous sont investis dans la vie communale depuis plusieurs années (associations, parents d'élèves, œuvres sociales...). Le large panel de professions représenté au sein de notre équipe nous offre des compétences non négligeables à la gestion quotidienne de notre commune. Enfin, notre fonctionnement interne, participatif, permet à chacun d'être motivé et enthousiaste.

Notre équipe a été élue le 15 mars 2020. Ces élections se sont déroulées dans un contexte de crise sanitaire naissante qui a eu pour conséquence, le confinement dès le mercredi suivant.

Être élus sans pouvoir prendre ses fonctions et rester de ce fait impuissant a été dur à vivre pour chacun d'entre nous.

L'ancienne équipe a été contrainte d'assurer l'intendance et de gérer les affaires courantes sur fond de crise sanitaire. Nous pouvons les en remercier.

Dès le 28 mai, notre équipe a pris officiellement ses fonctions et dès le lendemain, nous avons dû gérer la réorganisation de la rentrée scolaire liée à la phases 2 du déconfinement. Grâce à la mobilisation du personnel périscolaire, des enseignants et grâce à la bienveillance des parents d'élèves, nous avons réussi à accueillir plus de 90 enfants. Cela ne s'est pas fait sans peine... C'est pour cette raison que je remercie tous les acteurs de cette réussite et plus particulièrement le personnel périscolaire qui a redoublé d'effort et d'ingéniosité pour mener à bien cette tâche.

Comme vous avez pu le constater, Malafretaz est privé de son agent technique depuis le début du confinement. Il n'a pas souhaité renouveler son contrat, nous avons donc lancé un recrutement avec l'aide du service des ressources humaines de la CA3B. Ce processus obligatoire est long et nous sommes assurés que nous serons privés d'agent technique au moins jusqu'à la fin de l'été. L'entretien des espaces verts étant assuré essentiellement par les élus, nous en appelons à toutes les bonnes volontés pour nous aider à entretenir notre commune en tondant, par exemple, les parcelles proches de chez elles.

Je tenais à remercier le Comité de Fleurissement de Malafretaz qui assure l'arrosage des fleurs depuis le début du mois de juin. Sans eux, nous aurions été

dans l'incapacité de préserver l'embellissement de notre village.

Durant les deux mois d'été, deux jeunes malafertois (Aloïs Josserand et Nathan Cléaux) vont venir renforcer l'équipe communale. Nous sommes impatients de les accueillir.

Un début de mandat requiert toujours beaucoup d'énergie car la charge de travail est très importante. Nous avons la chance de pouvoir compter sur le professionnalisme de nos deux secrétaires de mairie qui effectuent chaque jour, un travail exceptionnel. Je les remercie d'autant plus que je les sollicite énormément...

Comme vous le lirez dans ce Malaf'Actu n°1, notre volonté est de vous informer le plus régulièrement possible et d'être au plus près de vos attentes. Nous avons donc d'ores et déjà mis en place des outils en ce sens.

Enfin, même si l'état d'urgence s'achève et que l'été est propice à des rencontres entre amis ou en famille, le Covid-19 circule toujours sur notre territoire. Restez prudents, respectez les gestes barrières et ne vous exposez pas inutilement à ce virus. Je vous souhaite, malgré tout, de passer un bel été.

Bonne lecture !



Patrick VERNOUX,
1^{er} Adjoint

Sandra PENIN,
2^{ème} Adjoint



Mandat 2020-2026

Organisation de la nouvelle municipalité



Le lundi 8 juin a eu lieu la création et la composition des commissions communales. 4 commissions ont été présentées aux élus.

Après un descriptif de chacune d'elles, chaque élu a décidé d'intégrer une ou plusieurs de ces commissions en fonctions de ses affinités. Le maire est président de droit de toutes les commissions. Un vice-président est élu pour chacune d'elles. Voici une liste non-exhaustive des actions qu'elles devront mener :

Commission Bâtiment, matériel

Vice-Président : Patrick VERNOUX.

Membres : Franck BOUVARD, Jérôme CHAVANEL, Vincent GUICHARDAN, Dominique MICHEL, Laurie PASCAL, Sandra PENIN, Florence PIRAT, Sandra RUCH.

Le rôle de cette commission est de gérer les locations et les prêts de salles communales, l'examen et le suivi des projets des nouvelles constructions, le suivi de l'entretien général des bâtiments communaux, le suivi des contrats d'entretien des bâtiments, la gestion des bâtiments publics,... Concernant le matériel de la commune, qu'il s'agisse du tracteur, de la tronçonneuse, de la tondeuse, et bien d'autres équipements, cette commission devra en assurer la maintenance, qu'elle soit internalisée ou externalisée. Elle aura également comme mission d'acquiescer des équipements et des matériels utiles pour la commune si le besoin s'en fait ressentir.

Projets à court terme : installer un bureau des élus à l'étage de la mairie, remplacer les baies vitrées côté ouest de la cantine et des salles de classe.

Commission Affaires scolaires, sociales et jeunesse

Vice-Présidente : Sandra PENIN.

Membres : Sylvain BELFIS, Bruno BOURY, Annick FALCAND, Sandra RUCH, Sandra PENIN.

Conseiller supplémentaire : Sophie MAZIER.

Le rôle de cette commission est le suivi des effectifs scolaires, la mise en œuvre des rythmes scolaires, la gestion du budget de fonctionnement de l'école. Elle est en relation avec le corps enseignant et les parents d'élèves. Elle anime le Conseil Municipal Enfants. Elle entre au service de la population et des affaires sociales...

Affaires scolaires : Le 13 mars a été le dernier jour d'école avant le confinement pour les 133 élèves de l'école. L'enseignement a continué en distanciel, grâce aux différentes méthodes informatiques utilisées par les enseignants. Le 23 mars l'école de Malafretaz, est devenue pôle d'accueil pour les enfants de personnels prioritaires des communes voisines. Progressivement, les enfants ont pu sur la base du volontariat revenir à l'école. La mise à disposition de la salle des fêtes, le réaménagement des classes, et l'investissement du corps enseignant et du personnel périscolaire, a permis d'accueillir 2 jours par semaine les élèves de la Grande section au Cm2. Ils ont tous repris le chemin de l'école le 22 juin, en respectant encore les gestes barrières.

Conseil municipal enfant : Notre première réunion du CME s'est déroulée le samedi 20 juin, en présence du Maire Gary LEROUX, de Sandra PENIN, de Sandra RUCH et d'Annick FALCAND. 7 enfants étaient présents, 2 étaient excusés.

Après les présentations, les enfants nous ont fait part de leurs projets à plus ou moins long terme : nettoyage du village, échanges intergénérationnels, participer au Téléthon, aux commémorations, faire un potager avec du compost, rajouter des jeux derrière la salle d'animation. Le maire a évoqué une visite du Sénat à Paris.

Les enfants étaient ravis de se retrouver après le confinement. Les rencontres se feront 1 fois par mois.

Cette réunion s'est terminée par un goûter.



Jérôme CHAVANEL,
3^{ème} Adjoint



Sylvain BELFIS,
Conseiller délégué

Ce sont des enfants motivés, dynamiques avec de nombreuses ambitions.
À suivre...

Commission Voirie, urbanisme et réseaux

Vice-Président : Jérôme CHAVANEL.

Membres : Sylvain BELFIS, Bruno BOURY, Franck BOUVARD, Vincent GUICHARDAN, Florence PIRAT, Sandra RUCH, Christophe TRIPOZ.

Conseillers supplémentaires : Sophie MAZIER, Jérôme MERLE.

Le rôle de cette commission est l'examen des projets et suivi des travaux de voirie et réseaux divers, la gestion des transports et des déplacements dans la commune.

La commission Voirie Urbanisme Réseaux s'est réunie le 15 juin dernier. Cette 1ère rencontre a notamment permis de faire un point les travaux en cours et dossiers engagés.

Concernant l'aménagement du Cheminement piétonnier RD121 Rue Malafertoise, les travaux de revêtement en enduit bi-couche coloré ont été récemment faits mais des discussions sont actuellement en cours sur la qualité de la prestation réalisée. À l'issue de celles-ci, les travaux de signalisation seront engagés avec la pose d'une bande blanche longitudinale et la mise en place de balises à intervalles réguliers.



Concernant l'aménagement du carrefour RD975 Route de Bourg / RD121 Rue Malafertoise / Route de Seillières, la pose des appareils de feux tricolores est en cours de finalisation. Il restera



ensuite à réaliser la mise en service, en liaison avec les services du Département et ceux d'Enedis pour la pose du compteur électrique.

Concernant la réfection de la chaussée dans la traversée du Centre Village, les services du Département vont procéder d'ici la fin du mois de juin à des sondages par carottage afin d'analyser la source du problème et préconiser la solution à mettre en œuvre. À l'issue, il restera à définir les modalités de prise en charge financière et le calendrier prévisionnel de réalisation.

Concernant l'aménagement du quartier de l'Homont Route de Bourg, il est tout d'abord nécessaire de reprendre la négociation pour l'acquisition du terrain qui permettra la création du parking. Le résultat de celle-ci conditionne la réflexion sur le reste de l'aménagement.

Concernant le programme voirie 2020, élaboré en liaison avec les services de CA3B, la réalisation des travaux Route de Corcelles et Route des Poncelières, initialement prévue mi-juillet, a été décalée à fin août, début septembre. Les travaux de reprise ponctuelle de chaussée se réaliseront sur notre secteur (communes du secteur de Montrevel-en-Bresse) à partir de la semaine 26, pour une durée de 7 semaines.

Commission Communication, animation et associations

Vice-Président : Sylvain BELFIS.

Membres : Nathalie AUPOIL-DANTHON, Franck BOUVARD, Annick FALCAND.

Conseillers supplémentaires : Sophie MAZIER, Jérôme MERLE.

Le rôle de cette commission est d'assurer la communication en interne avec

les conseillers municipaux et les agents communaux (suivi des rapports de commissions, outillage informatique, téléphonie,...), les besoins en communication du personnel scolaire et périscolaire, et des associations, et enfin la communication vers les administrés afin de les informer très régulièrement des activités liées à la commune. Cela pourra se faire au travers de différents outils dont celui que vous avez entre les mains et d'autres qui arriveront prochainement. Cette commission organisera, au besoin, des réunions publiques sur différents thèmes en fonction de l'actualité de la commune.

Projets à court terme : Mise en ligne du nouveau site internet, changement du parc informatique de la mairie.

Vous serez informés régulièrement des sujets traités dans chaque commission au travers du site internet et de ce bulletin trimestriel.



Conseillers municipaux



Laurie PASCAL

Florence PIRAT



Mandat 2020-2026

Organisation de la nouvelle municipalité

Les élus se sont également positionnés sur des délégations syndicales et autres sujets :

SIEA
(Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain) :



Titulaire : Sandra RUCH.

Suppléants : Sylvain BELFIS, Franck BOUVARD.

Il est composé de toute les communes du département.

Il est axé sur la distribution publique d'électricité, de gaz, d'éclairage public, de la fibre optique (Li@in), des systèmes d'information géographique (cadastre, urbanisme, cimetière), et sur la transition énergétique (avec le conseil en Énergie Partagé proposé aux communes).

Permanences des élus

Lors du précédent mandat, la permanence des élus se faisait le samedi matin de 11 h à 12 h.

Ce temps d'échange est important mais la faible amplitude horaire nous empêche d'approfondir les sujets dont vous nous faites part. De plus, la configuration de notre mairie ne nous permet pas de garantir la confidentialité de vos demandes. Aussi, cette permanence sera remplacée par des prises de rendez-vous dès la mi-juillet.

Les élus pourront ainsi préparer cette rencontre et vous consacrer plus de temps.

Pour prendre RDV, veuillez contacter le secrétariat de mairie.



SIVOM
(Syndicat Intercommunal à Vocation Multiples)

Titulaire : Bruno BOURY, Jérôme CHAVANEL, Gary LEROUX, Sandra PENIN, Florence PIRAT, Patrick VERNOUX.

Il est composé des communes de Jayat, Montrevel et Malafretaz.

Il a en charge le PLU (plan Local d'Urbanisme) et l'organisation des services périscolaires (cantine, garderie et centre de loisirs). Il gère le personnel, les achats de fournitures et la facturation de ces services aux familles.

La gestion de l'assainissement jusqu'au 31 décembre 2018 était assuré par le SIVOM. Cette compétence a été transférée à la CA3B.

SBVR (Syndicat du Bassin Versant de la Reyssouze) :

Titulaire : Franck BOUVARD, Vincent GUICHARDAN.

Suppléants : Bruno BOURY, Christophe TRIPOZ.

Ce syndicat est composé de la CA3B, de la CC Bresse et Saône et de 8 communes. Il assure la gestion et la protection des cours d'eau et des milieux aquatiques du bassin versant de la Reyssouze : maîtrise des ouvrages d'études, l'exécution des travaux pour une meilleure gestion et un meilleur fonctionnement des cours d'eau, la prévention des inondations (GEMAPI).

SVRVJ
(Syndicat de distribution d'eau Veyle, Reyssouze Vieux Jonc) :

Référénts à désigner prochainement.

Référent Ambroisie :

Vincent GUICHARDAN.

Le référent communal est l'interlocuteur de l'ARS (Agence Régionale de Santé). Il est chargé de repérer la présence d'ambroisie, de la signaler et de la faire détruire afin de limiter l'exposition de chacun à ses pollens fortement allergènes.

Interlocuteur ALEC
(Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Ain) :

Patrick VERNOUX.

L'ALEC agit en faveur de la transition énergétique sur les thématiques du logement, de la mobilité et de l'économie circulaire. Elle conseille les particuliers pour économiser l'eau et l'énergie, rénover énergétiquement sa maison ou son appartement en copropriété, construire en BBC, connaître les aides financières, mieux consommer, se déplacer autrement.

L'objectif final étant la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre le dérèglement climatique. Chaque année, l'ALEC établit un bilan du suivi énergétique du patrimoine communal.

Conseillers municipaux



Sandra RUCH

Franck BOUVARD



Du changement...

Le « Petit Bulletin » devient « Malaf'Actu », mais pas que...

Pourquoi ces changements ?

Nous avons commencé à travailler avec quelques élus sur le sujet « Communication » dès le mois d'avril. Tout d'abord, nous avons mis en place un outil de visioconférence pour nous permettre de travailler à distance durant le confinement. Cet outil sera prochainement disponible gratuitement à tous les Malafertois sur simple réservation en ligne.

Après avoir remis à plat tous les moyens d'informations en place, nous avons fait le choix de redonner un nouveau souffle sur la communication en travaillant sur :

- Un nouveau logo à l'image de Malafretaz
- Un « lifting » du site internet avec un accès beaucoup plus ergonomique
- Un nouveau format du petit bulletin
- La mise en place d'alertes SMS

Création du nouveau logo

Dans ce premier numéro de Malaf'Actu vous allez faire connaissance de notre logo qui sera dorénavant notre identité visuelle pour toutes les parutions et document émanant de la commune de Malafretaz.

Nous avons souhaité représenter dans cette charte visuelle, les spécificités de notre belle commune, mais aussi l'ensemble des valeurs que nous souhaitons



porter au cours de ce mandat. C'est au sein de la commission « communication » que ce nouveau logo fut créé, porté et partagé. Fiers de vous présenter cette primeur.

Lifting du site internet de Malafretaz

Vous apporter des informations lisibles et utiles, faciles à trouver, mettre en image l'activité et le dynamisme de notre commune, telles ont été les lignes directrices qui nous ont guidées pour la création du nouveau site internet.

Nous nous sommes inspirés de certaines réalisations chez nos concitoyens francophones, au Canada notamment à Rimouski, en Suisse à Lausanne, mais également en France et dans notre département à Belley par exemple. Nous avons axé son architecture sur l'ergonomie et la fluidité. Plutôt épuré, le nouveau site internet vous permettra d'accéder facilement aux informations dont vous pourriez avoir besoin, vous ne serez pas perdus devant une multitude de sujets divers et variés.

Explication du nouveau logo

Symbole fort de notre nouvelle identité visuelle, l'arbre porteur de valeurs et de partage

Notre village avec ces 3 moulins

La voie verte pour un mode de déplacement doux et respectueux de notre environnement

Le parcours sinueux de la Reyssouze traversant notre commune



Nathalie AUPOIL-DANTHON

Christophe TRIPOZ



Du changement...

Le « Petit Bulletin » devient « Malaf'Actu », mais pas que...

Nous avons choisi de mettre en avant la vie de Malafretaz au travers d'articles reflétant l'actualité de notre village. Nous sensibiliserons les associations afin qu'elles nous apportent leur collaboration au travers d'articles et photos témoignant des événements importants : le site internet sera entre autre la vitrine de la vie associative locale. En dehors de ces sujets festifs, vous retrouverez les informations essentielles sur le quotidien de chacun : l'école, nos aînés, le bien vivre ensemble, notre territoire, les instances communales et leurs travaux et enfin des renseignements sur les diverses démarches administratives en préambule d'une rencontre avec le secrétariat de la mairie.

Vous aurez la possibilité d'aller rapidement sur les sujets les plus demandés en '1 clic' et vous retrouverez l'agenda des événements communaux et inter communaux, ainsi qu'un espace consacré aux informations ponctuelles et éphémères : 'l'alerte SMS' (voir le détail plus bas).

Nous espérons que vous aurez plaisir à naviguer sur ce nouvel espace internet communal qui sera mis en ligne courant septembre !

La newsletter « Malafretaz-infos » vous est toujours proposée.

Pour cela, vous pouvez vous inscrire sur www.malafretaz.fr.

Le Petit Bulletin devient Malaf'Actu

La municipalité souhaite informer de façon plus régulière les administrés. Il y a bien évidemment le site internet qui sera constamment mis à jour et alimenté au fil de l'actualité, mais nous avons choisi également de maintenir le format papier qui apporte une autre dimension en terme de communication. Simplement, le fait que le petit Bulletin soit édité une fois par an suppose que certains articles se réfèrent à des activités communales anciennes. Nous avons donc choisi d'augmenter le nombre de parution pour passer à un format trimestriel de 4 pages minimum au lieu du 16 pages annuelles afin de coller au mieux à l'activité et aux projets de la commune. Vous les recevrez en début des mois de juillet, octobre, janvier et avril.

Alerte SMS

Alerter rapidement les Malafertois est également un sujet qui nous tenait à cœur.

En effet, un changement de jour pour le ramassage des déchets ménagers, une invitation publique urgente, une information du scolaire ou du périscolaire, un changement d'horaire des services administratifs, etc... doivent pouvoir être pris rapidement en compte par les administrés. Le moyen le plus efficace

que nous avons retenu est l'envoi de SMS (texto).

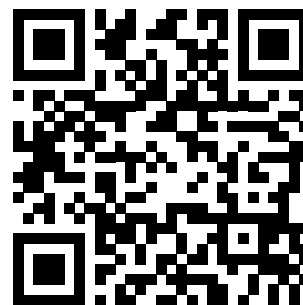
En effet, la majeure partie des habitants dispose d'un téléphone mobile. Qu'ils soient de première ou dernière génération, chaque appareil est capable de recevoir un SMS. Aucune application n'est à installer ce qui simplifie son usage pour la majorité des utilisateurs.

Pour utiliser ce service gratuit, rien de plus simple pour vous inscrire, soit :

- Se connecter au site internet de Malafretaz à l'adresse :

www.malafretaz.fr/SMS

- Ou utiliser le flash code suivant :



Il vous sera demandé votre numéro de téléphone, votre rue (SMS ciblés par quartier pour un changement d'horaire du ramassage des déchets ménagers par exemple) et si vous souhaitez recevoir des alertes du scolaire et du périscolaire (Si vous n'avez pas d'enfant scolarisé à Malafretaz, il n'est pas utile de vous importer avec ces informations).

Pour garantir votre intimité, il ne vous sera pas demandé de renseigner votre nom ni votre adresse mail.

En aucun cas vos coordonnées seront communiquées à des tiers ou utilisées à d'autres usages que l'envoi d'alertes et d'informations par la commune de Malafretaz. Vous aurez simplement à prendre en compte les règles de confidentialité lors de l'inscription.

Vous pouvez demander l'arrêt de ce service à tout moment par l'envoi du message « STOP » au numéro qui sera indiqué dans le dernier SMS envoyé.



Conseillers municipaux



Annick FALCAND

Bruno BOURY



Associations

Beaucoup de manifestations annulées

Ce premier numéro de Malaf'Actu devait être l'occasion de revenir sur les manifestations qui devaient animer votre village ces derniers mois.

La crise sanitaire nous a privés de ces fêtes mais pour remercier toutes les personnes qui se sont investies pendant de longs mois, voici un rappel non exhaustif de ce à quoi vous avez, malheureusement, échappé.

Première grosse manifestation annulée, le banquet des classes. Tout était prêt pour un beau week end, le 14 mars. 130 personnes étaient conviées (de 30 à 85 ans). Même le beau temps était là. Malencontreusement, la COVID aussi. Le Comité des fêtes a dû renoncer à organiser la vogue qui devait se tenir les 4 et 5 avril. Ainsi que le marché nocturne prévu le 12 juin. Autre pourvoyeur de bons moments, le Sou des écoles n'a pas pu nous offrir son loto, son concours de pétanque et la fête de l'école. Ce message est destiné aussi à toutes les autres associations qui n'ont pas été en mesure d'égayer Malafretaz durant cette période difficile. Mais les beaux jours et les vacances sont là. Le plus dur est maintenant derrière nous. Quelques manifestations sont prévues jusqu'à la fin de l'année.

Et si rien ne vient nous mettre des bâtons dans les roues, c'est un article bien différent qu'il vous sera donné de lire l'année prochaine à la même époque.

Le Sou des Ecoles a besoin de vous

Les membres du sou des écoles se sont réunis le mercredi 17 juin. Il a été évoqué les différents dossiers en cours mis en attente pendant le confinement. Le quine loto, la pétanque et la fête de l'école n'ont pas pu avoir lieu cette année malheureusement.

Des départs dans l'association ont aussi été annoncés, l'équipe va ainsi se trouver diminuée à la rentrée. Des questions quant au choix des manifestations, leur maintien se posent donc.

C'est pourquoi nous avons besoin de nouveaux membres pour venir compléter une équipe qui reste motivée pour vous proposer des manifestations qui permettront à nos enfants, grâce à l'argent récolté, de faire des sorties scolaires, de financer le voyage prévu, d'acheter du matériel pédagogique, sportif, des équipements, de financer l'achat de cadeaux à Noël et en fin d'année pour les CP et les CM2.

Notre assemblée générale se tiendra début octobre, n'hésitez pas à venir !

Si vous êtes intéressé ou avez des questions, vous pouvez nous joindre par mail :

soudesecolesmalafretaz@hotmail.com,

sur la page Facebook : Sou des écoles de Malafretaz ou par téléphone au 06 82 56 37 71 (Émilie Sciarrino).

Règles de bon voisinage

Politesse, bienveillance et tolérance sont les clés de bonnes relations de voisinage. C'est pourquoi nous vous rappelons quelques règles simples.

Nuisances sonores

Le bruit n'agit pas seulement sur le système auditif lors de bruit d'intensité élevée associé à une durée d'exposition. De simple désagrément, le bruit peut devenir une réelle source de stress constituant alors un problème de santé publique. Il porte alors atteinte à la qualité de vie des personnes exposées. Ainsi, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, motoculteurs... ne peuvent être effectués que sur certains horaires : (arrêté préfectoral du 12/09/2008, www.ain.gouv.fr/IMG/pdf/ap.pdf)

- Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30.
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Le dimanche ou les jours fériés de 10h à 12h.

Déjections canines

Qui n'a pas déjà mis le pied dans une crotte de chien ? Ça n'est pas très agréable ! Mesdames et Messieurs les propriétaires de chiens, n'oubliez pas, lorsque vous promenez votre animal, de vous munir de sachets afin de ramasser ce qu'il pourrait laisser échapper lors de sa balade, tant dans les rues du village que dans le quartier de L'HOMONT où des personnes se sont plaintes !



Déjection canine interdite

Brûlage des végétaux

En vue de préserver la qualité de l'air dans le département de l'Ain, l'arrêté préfectoral n° SAF 2017 - 02 du 3/07/2017 interdit désormais le brûlage des végétaux quels qu'ils soient et ce toute l'année, pour les particuliers comme pour les professionnels.



Vous devez donc emporter vos déchets végétaux à la déchetterie d'Etrez (bois Grisard) ouverte du lundi au samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45.

N'oubliez pas de vous munir d'un justificatif de domicile.



Dominique MICHEL

Vincent GUICHARDAN



Coup de queue Incivilités

La municipalité n'a pas à trier les poubelles des Malafertois ! Voici un exemple d'une poubelle posée vers le cimetière et non ramassée par le service de ramassage des déchets ménagers le mardi 9 juin et pour cause, voici le contenu : bouteilles en plastique, bonbonnière en verre, bols, vêtements d'enfants, un chargeur de téléphone, reste de repas divers.



En espérant que les responsables se reconnaissent et prennent conscience de leur énorme manque d'éducation, nous espérons sans grande conviction qu'ils retiennent cette morale : **Ne fais pas aux autres ce que tu n'aimerais pas qu'ils te fassent !**

La municipalité rappelle qu'il existe 3 PAV (Point d'Apport Volontaire) dans la commune (Route de Pillebois à côté du cimetière, Route de Condamnaz devant la ferme équestre et une au quartier de L'Homont à côté de la Maison Senior) ainsi qu'une déchetterie ouverte tous les jours de la semaine sur la commune d'Etrez.

Coup de cœur

Los Bricolos Bléros, Revermontos, Bressanos y Saônès



Notre devise : jouer avec émotion et passion pour illuminer les cœurs !

Los Bricolos est un orchestre de Rue ou Banda constitué d'une vingtaine de Bricolos et, Bricolos issus de communes de la Bresse, du Val de Saône, du Revermont et de Bourgogne, bénévoles et regroupés en association.

Nous sommes heureux de rejoindre les associations de Malafretaz, mais attention de fait, vous entendrez quelques fois nos canards lors de nos répétitions et formations...

De plus, notre soirée Tapas tant attendue des Festayres se fera en juin 2021 à Malafretaz !

Notre carnet de rendez-vous est bien rempli pour 2020-2021, nous nous déplacerons dans le 01 le 42, le 71 et le 69. Nous ne manquerons pas de préciser notre appartenance à notre nouvelle commune.

Nous mettons le feu lors d'anniversaires, de festivals, de fêtes de conscrits, de marchés de Noël, de mariages, de rencontres sportives, et de férias.

Administration

État civil

du 1^{er} janvier au 15 juin 2020

LES NAISSANCES

- **Agathe RIGOLLET**,
fille de Nicolas RIGOLLET et de Laure CHEVRIAUX, 11 route de la Pétillière, le 23 février 2020.
- **Angelo DOS SANTOS**,
fils de Mickaël DOS SANTOS et d'Elodie DELL AQUILA, 573 route de Pillebois, le 7 mars 2020.
- **Malia LAURENT**,
fille de Jonathan LAURENT et de Sandy MAGNIN, 325 route des Anciens Combattants, le 20 mars 2020.
- **Lou COLOT**,
fille de Benjamin COLOT et de Laura PAUGET, 470 I route de Pillebois, le 6 juin 2020.

LES MARIAGES

Pas encore de célébrations pour cette année.

LES DÉCÈS

- **RODET André Gabriel**, le 12 janvier 2020, 89 ans
- **PONT Bernadette Marie Madeleine**, le 12 janvier 2020, 88 ans
- **BILLODY Rolland**, le 18 février 2020, 89 ans
- **NÉVORET Michel**, le 9 avril 2020, 72 ans
- **GOUJON Michel Georges**, le 5 mai 2020, 80 ans
- **VIVIET Denise épouse ROZAND**, le 1^{er} juin 2020, 60 ans

LES PERMIS DE CONSTRUIRE

- **BILLAUDY Jordan et ROBILLARD Aurore**, extension de maison, la Citerne.
- **EGLEME Patrick**, extension de garage, 407 route de Pillebois.
- **SCI RENOV LOGIS 01**, construction d'un auvent, 154 route des Bruyères.

IMPORTANT : nous rappelons qu'avant la réalisation d'un projet de construction, il est nécessaire d'engager les démarches administratives adaptées. En cas de doute ou de questions, vous pouvez interroger le secrétariat de la Maire.



Conception réalisation : C'est com' si... - Siren 884 357 690
 Directeur de publication : le Maire de Malafretaz
 Rédaction et photos : Mairie de Malafretaz - 185, rue du Centre, 01340 Malafretaz
 Impression : APO Lyon, 44 ter rue Jules Valenscaut 69008 Lyon
 Tirages en 650 exemplaires, imprimé sur papier recyclé.
 Périodicité : trimestrielle, distribué gratuitement.



Suivez-nous sur notre site internet www.malafretaz.fr

Conseillers supplémentaires



Sophie MAZIER

Jérôme MERLE

